

LIMAL

MARTIN-GUILLAUME HANNET (1750-1813)

Chartreux

La chartreuse de Liège, dédiée aux douze apôtres, fut dissoute lors de la Révolution française. À la suite de la loi du 1^{er} septembre 1796 sur la suppression des institutions monastiques, on en dressa l'état nominatif. Parmi les onze religieux de chœur qui s'y trouvent mentionnés, nous lisons le nom de Martin-Guillaume Hannet. Sa fiche signalétique n'est guère prolixe : il y est dit originaire de Corroy-le-Grand ; il a fait sa profession le 8 décembre 1770, à l'âge de 20 ans ; il a exercé la fonction de procureur¹.

La famille Hannet, à laquelle appartenait Martin-Guillaume, comptait parmi les plus anciennes du Brabant wallon. Ses branches et ses rameaux se rencontraient à Nivelles, Baulers, Lillois, Plancenoit, Haut-Ittre, Tilly, Marbais, Court-Saint-Etienne, Wavre, Limal, Rixensart, Corroy-le-Grand, Lasne, Dion-le-Mont, Nil-Saint-Vincent, Blanmont, les deux Thorembeis, Noirmont, Jodoigne, etc.². On en repère depuis le début du XV^e siècle, sans pouvoir évidemment nous assurer qu'un lien de parenté unissait tous ces Hannet.

¹ GUERIN, P., *Les derniers chartreux de Liège*, dans *Cercle Historique de Fléron*, sept. 1988, p. 19. Le procureur, chez les Chartreux, est le religieux chargé des questions matérielles.

² Nombre de renseignements sur la famille Hannet, nous les devons à l'exquise amabilité de M. Pierre De Tienne, que nous remercions ici très vivement. D'autres ont été puisés au Cercle Historique et Archéologique de Wavre (C.H.A.W.), dans le dossier Hannet (Fonds Ch. De Vos). Plusieurs membres de cette famille apparaissent dans diverses études généalogiques et historiques :

BUISSERET, E. de, *Les Beaufaux à Wavre*, dans *Wavriensia*, 1969, t. XVIII, p. 40, 44, 50, 57. Avant cette étude, on pouvait lire la *Note sur la famille Beaufaux*, dans *Brabantica*, 1959, t. IV, 1^{re} partie, p. 224.

BUISSERET, E. de et DE TIENNE, P., *Les Brion du Brabant wallon*, dans *Brabantica*, 1958, t. III, 1^{re} partie, p. 134, 148, 160, 162.

CASSART, J., *Éléments pour une généalogie de la famille Le Ghein ou Le Ghain*, dans *Brabantica*, 1956, t. I, 1^{re} partie, p. 62-63.

CUYPERS, J., *Généalogie de la famille Taymans*, dans *Brabantica*, 1956, t. I, 1^{re} partie, p. 232. Voir aussi *L'Intermédiaire des Généalogistes*, 1964, n° 109, p. 6.

Le 28 mai 1401, on trouve cités Eioran Hannet et son père Jacques, de Folx³ ; Grégoire Hannet est locataire à Glimes, en 1420, au quartier de Mellemont de l'abbaye de Villers-la-Ville⁴ ; Gérard Hanete est échevin du chapitre de Nivelles à Lillois en 1487 et 1488⁵ ; en 1496, Jean Hannet est échevin de la franchise de Braine-l'Alleud⁶ ; en 1548, on évoque la défunte Marguerite, épouse de Collart Hannette, pauvre femme qui demeurait à Fleurus⁷ ; le 23 novembre 1600, Antoine Doresimeux, à la suite du décès de sa mère Marguerite Hanet, relève en alleu une rente sur la cense de Jectfolz, appartenant à l'abbaye de Boneffe⁸ ; Anne Hannet est, à Nivelles, l'épouse du cuvelier Hubert le Parmentier,

DELCOMMUNE, Jh.R., *Dénombrement des biens à Wauthier-Braine en 1645*, dans *Annales du Cercle Historique et Folklorique de Braine-le-Château, Tubize et des régions voisines*, 1982-1983, t. V, p. 176, 180.

DENIS, L., *Rixensart. La justice seigneuriale au XVIII^e siècle*, dans *Wavriensia*, 1980, t. XXIX, p. 190, 191, 193.

DOUXCHAMPS, H. et A., *Les maîtres de verrerie Zoude à Namur (XVIII^e-XIX^e siècles)*, dans *Le Parchemin*, 1976, n° 186, p. 333-334.

GOISSE, J., *Monographie de Sart-Messire-Guillaume*, dans *Le Folklore brabançon*, 1961, n° 152, p. 597-599.

HANON DE LOUVET, R., *Histoire de la ville de Jodoigne*, t. I, Gembloux, 1941, p. 447.

LEFEVRE, Ph.J., *Histoire de Court-Saint-Etienne*, dactyl., s.l.s.d., p. 300, 301, 304, 305, 307.

MARTIN, J., *Nil-Saint-Vincent. Recensement de Nil-Saint-Vincent ... effectué du 9 au 11 janvier 1755*, dans *Wavriensia*, 1972, t. XXI, p. 87.

PLOEGAERTS, Th., BOULMONT, G., *Histoire de l'Abbaye de Villers du XIII^e siècle à la Révolution*, Nivelles, 1926, p. 340, 456.

SCHILLINGS, A., *Matricule de l'Université de Louvain*, t. VIII, Bruxelles, 1963, p. 197.

SCHREIBER, A.M. et BECQUET, A.J.M., *Essai de généalogie de Lathuy*, Bruxelles, 1968, p. 31-32.

SCOPS, Ch., HAVERMANS, R., *Ottignies à travers les âges*, Ottignies, 1975, p. 83.

TARLIER, J. et WAUTERS, A., *Géographie et Histoire des Communes belges, Province de Brabant, Ville de Nivelles*, Bruxelles, 1862, p. 104.

³ DESPY, G., *Inventaire des Archives de l'Abbaye de Villers*, t. I, Bruxelles, 1959, p. 214.

⁴ PLOEGAERTS, Th. et BOULMONT, G., *op. cit.*, p. 224.

⁵ DESPY, G. et UYTTEBROUCK, A., *Inventaire des Archives de l'Abbaye de La Ramée à Jauchelette*, 1, Bruxelles, 1970, p. 301, 305.

⁶ MARIËN, F., *La franchise de Braine-l'Alleud au moyen âge*, dans *Annales de la Société d'Arch., d'Hist. et de Folk. de Nivelles*, 1973, t. XXII, p. 32.

⁷ THEYS, A., *Histoire de la ville de Fleurus*, Couillet, 1938, p. 209.

⁸ BORMANS, S., *Les fiefs du Comté de Namur*, t. IV, Namur, 1880, p. 2.

mort en décembre 1628⁹ ; Tarlier et Wauters citent à Tilly, sans indication de date, un sentier Marie Annet¹⁰.

La branche de la famille Hannet retenue dans notre travail est issue de Boniface Hannet et de son épouse Anne Ladmirant, qui demeuraient à Tilly où ils étaient déjà mariés en 1601¹¹. Nous ne connaissons pas leur degré de parenté avec Jean Hanez qui, en 1576, était maieur de Court-Saint-Etienne, localité en laquelle, le 29 septembre 1596, Nicolas Hannet épouse Barbe Collart et, le 19 mai 1602, Dieudonnée de Malève ; ils eurent plusieurs enfants, dont un fils, Lambert, cité en 1652. Mais déjà, en 1512, on signale un Corti Beno Hannet à Mont-Saint-Guibert¹².

Parmi les enfants de Boniface Hannet et de Anne Ladmirant, Henri (b. Tilly 13 mai 1601) fut censier de la ferme du Sartage à Court-Saint-Etienne, et maieur de Mellery. Il épousa Marie de Presles (Prelle), veuve de Pierre de Becquevort, censier de la ferme de l'abbaye de Malonne¹³. Celle-ci lui donna, entre autres fils et filles, Jeanne, Henri et Gérard. Jeanne Hannet († Corroy-le-Château 10 octobre 1713) épousa Henri Lambert († Corroy-le-Château 28 mars 1719, à l'âge de 77 ans) ; leur fils Gérard fut curé de Corroy-le-Château, où il mourut le 31 mai 1730.

Henri et Gérard Hannet furent tous deux censiers : le premier du Sartage après son père, le second du Chenoy à Court-Saint-Etienne. Ils épousèrent deux sœurs, Marie et Catherine Pierre,

⁹ GOFFIN, R., *Généalogies Nivelloises*, II^e Partie, dans *Société Archéol. et Folk. de Nivelles et du Brabant wallon, Annales*, 1955, t. XVI, p. 191.

¹⁰ TARLIER, J. et WAUTERS, A., *op. cit.*, *Prov. de Brabant, Canton de Genappe, Tilly*, Bruxelles, 1859, p. 77. D'autres personnages du nom de Hannet pourraient encore être ajoutés à cette liste : un Jean Hannet était maire de Plancenoit au XV^e siècle ; une Anne Hanez était moniale à Aywières au siècle suivant : née en 1549, elle était peut-être originaire de Thuin (PLOEGAERTS, Th., *Les Moniales Cisterciennes de l'ancien Roman-Pays du Brabant, Première Partie, Histoire de l'abbaye d'Aywières*, Bruxelles, 1925, p. 35, 36, 40, 43, 44, 98, 101).

¹¹ Boniface Hannet est mentionné dans BROUWERS, D.D., *Les terriers du Comté de Namur*, Namur, 1931, p. 101. Son fils Robert Hannet est cité dans SPILBEECK, I. van, *Soleilmont, ses Abbesses et leurs archives au XVII^e siècle*, Anvers, 1903, p. 46.

¹² KUMPS, L., *Toponymie de la commune de Mont-Saint-Guibert*, dans *Wavriensia*, 1955, t. IV, p. 90. Dans ce même village, on trouve en 1654 et 1696 une Haye Hanette (*ibid.*).

¹³ GOFFIN, R., *op. cit.*, I^e Partie, *ibid.*, 1951, t. XV, p. 78, 99, 277. Corrigéons ici une distraction de cet auteur (*op. cit.*, III^e partie, *ibid.*, 1969, t. XVIII, p. 332) : Jacques Hannet, époux de Jenne Heyne, n'est pas le père mais le fils de Boniface.

filles du censier du Biéreau, à Ottignies¹⁴. De Gérard et de Catherine (celle-ci + Tilly 8 mars 1733) devaient naître, parmi d'autres enfants, Catherine et Paul Hannet. Catherine s'unira, avant 1704, à Charles Dechamps, censier et maieur à Tilly : une de leurs filles sera, en 1760, récollectine à Gosselies¹⁵. En épousant, vers 1705, Marie-Anne, fille de Jean Chauffoureaux, censier de Moriensart à Cérourx-Mousty, et de Jeanne Gilson, Paul Hannet, échevin de Court-Saint-Etienne, devait faire couler dans ses descendants le sang des Ducs de Bourgogne¹⁶.

Quant à Henri Hannet (+ Court-Saint-Etienne 1724) et à son épouse Marie Pierre (+ Court-Saint-Etienne 6 juin 1724), ils donnèrent notamment le jour à Charles-François (+ Limal 8 janvier 1753), qui devint censier du château, censier de Fromont et échevin de Rixensart. Ce dernier épousa à Limal, le 26 juillet 1703, Adrienne Lacroix (b. Limal 2 juin 1681, y + 3 janvier 1744)¹⁷. Selon l'hypothèse de M. Pierre De Tienne, c'est de ce couple qu'est issu Philippe Hannet (b. Limal 8 novembre 1709), échevin de Corroy-le-Grand¹⁸, qui épousa en premières noces, dans cette paroisse, le 13 novembre 1742, Marie-Madeleine Marchand (+ Corroy-le-Grand 4 juin 1763). Mais les registres paroissiaux de Corroy-le-Grand ne signalent que deux enfants nés de ce mariage : Marie-

¹⁴ MARTIN, J., *Ottignies. La ferme et le domaine de Bierwart ou Biereau*, dans *Wavriensia*, 1972, t. XXI, p. 71-81 ; C.H.A.W., Dossier Pierre. Est-ce à cette famille qu'appartenait dom Anthelme Pierre, Chartreux, natif d'Incourt, profès à Louvain en 1708, + 1743 ? Voir DE GRAUWE, J., *Prosopographia cartusiana belgica (1314-1796)*, *Analecta Cartusiana* 28, Gent-Salzburg, 1976, p. 53, n° 150. Nous ne savons, mais nous pensons pouvoir identifier ce religieux avec Jean, baptisé à Incourt le 13 septembre 1687, fils de Jean Pierre et de Gertrude Bosson.

¹⁵ ROMAIN, Dr. J. et DE TIENNE, P., *Dechamps-Hannet*, dans *Inter. Gén.*, 1952, n° 40, p. 184 ; 1953, n° 44, p. 394 et n° 45, p. 438-439.

¹⁶ ROMAIN, Dr. J., *La famille Chauffoureaux en Brabant wallon*, dans *Brabantica*, 1956, t. I, 1^{re} Partie, p. 41-42 ; De Tienne, P., dans *Inter. Gén.*, 1979, n° 204, p. 463-465.

¹⁷ PINCHART, H. de, *Notes généalogiques pour servir à l'histoire de la famille Lacroix de la région de Wavre*, dactyl. au C.H.A.W., p. 4. Sur le petit-fils de Charles-François Hannet et d'Adrienne Lacroix, le Récollet André Minet, voir notre note dans *Wavriensia*, 1988, t. XXXVII, p. 219. Signalons ici que ce religieux avait une sœur, Dieudonnée, bapt. à Limal le 8 novembre 1751, Cistercienne à l'abbaye de La Ramée (Voir PLOEGAERTS, Th., *Les Moniales Cisterciennes dans l'ancien Roman-Pays du Brabant, Seconde Partie, Histoire de l'Abbaye de La Ramée*, Bruxelles, 1925, p. 144 et passim).

¹⁸ MARTIN, J., *Louvain-la-Neuve et ses environs*, Louvain-la-Neuve, 1973, p. 109.

Françoise-Madeleine (b. le 16 octobre 1743) et Marie-Joseph (b. le 19 juin 1746), future épouse d'Alexandre Beaufaux¹⁹. Notre Chartreux ne peut donc pas être le fils de Philippe.

Heureusement, les tables des registres paroissiaux de Limal-Rixensart mentionnent, le 7 avril 1750, le baptême de Martin-Guillaume Hannet. En l'absence des registres eux-mêmes et de toute indication du nom des parents dans les tables²⁰, nous formulons l'hypothèse que Martin-Guillaume était issu d'un autre fils de Charles-François, Martin Hannet, baptisé à Limal le 24 janvier 1707 et y décédé le 13 août 1765. Celui-ci est repris en 1747 et en 1765, par les registres scabinaux de Rixensart, comme échevin de Bourgeois ; en 1757, il est désigné comme censier de la Basse-Cour du château de Rixensart et, l'année suivante, comme fermier en la cense de Madame de Montfort, sous Rixensart. Il s'agit en fait de la même ferme, celle du château de Rixensart, qui appartenait à Marie-Nicole-Thomase de Mérode, comtesse de Montfort, chanoinesse de Mons, dame du lieu²¹. C'est le 23 juin 1741 que la cense de la Basse-Cour avait été rendue à bail à Martin, en même temps que celle de Fromont²². Il avait fait un premier mariage avec Marie-Josèphe Philippe, de Seneffe. De cette union, trois enfants mineurs reçoivent, le 23 janvier 1748, après le décès de leur mère, un mambour en la personne de Jean-Joseph Philippe. C'est donc de la seconde épouse de Martin Hannet, Anne-Louise Conreur, qu'est né Martin-Guillaume. Celle-ci était originaire de Thines où l'Hospice du Saint-Sépulcre de Nivelles possédait la ferme de l'Hôtellerie, dite aussi ferme Conreur²³. Anne-Louise était née le 8 août 1720 de Pierre Conreur et Louise Rosar. Elle épousa Martin Hannet à Thines le 30 juin 1741. Un document de 1790 énumère, parmi les enfants de Martin mais sans préciser leur mère : Charles (o Limal 22 janvier 1769,

¹⁹ Voir l'article d'E. de Buisseret, cité note 2.

²⁰ DE VOS, Ch., *Inventaire des registres paroissiaux du Canton de Wavre : Limal et Rixensart*, dans *Wavriensia*, 1962, t. XI, p. 132-136.

²¹ TARLIER, J. et WAUTERS, A., *op. cit.*, *Canton de Wavre, Rixensart*, Bruxelles, 1864, p. 50, 51, 52.

²² Il faut comprendre Froidmont, qui appartenait aussi à Madame de Montfort. Voir DE VOS, Ch. et GILSON, P., *Rixensart. Les deux fermes de Froidmont*, dans *Wavriensia*, 1964, t. XIII, p. 18-25.

²³ TARLIER, J. et WAUTERS, A., *op. cit.*, *Canton de Nivelles, Thines*, Bruxelles, 1860, p. 2.

x Barbe-Josèphe Mattagne), Anne-Louise (o Corroy-le-Grand 2 février 1778, x Bernard Boine), Marie-Gertrude (o Corroy-le-Grand 14 novembre 1784, x Jean-Baptiste Wilmet), Marie-Josèphe (o Corroy-le-Grand 8 mai 1787, x Jean-Jacques Monfils). Martin-Guillaume n'est pas nommé.

À part ses achats et ses ventes, les documents ne nous renseignent guère sur Martin Hannet. En 1753, il fait partage avec son frère Charles-François, censier à Jodoigne, et, en 1764, nous le voyons aux prises avec un voisin qui l'accuse « d'avoir planté des piquets sur des terres ne lui appartenant pas » !

Veuve, Anne-Louise Conreur convola à Limal-Rixensart, le 1^{er} octobre 1766, avec Nicolas Michel, censier du Mont, au Neuf Sart sous Corroy-le-Grand²⁴. Celui-ci apparaît dans les registres scabinaux de Rixensart dès 1767, mais les nouveaux époux ne sont cités ensemble que le 21 octobre 1769. Martin-Guillaume suivit-il sa mère à Corroy-le-Grand ? Cela expliquerait la mention de ce village dans l'état nominatif évoqué plus haut. Martin-Guillaume n'avait que quinze ans à la mort de son père. Mais il ne dut pas séjourner longtemps à Corroy-le-Grand, il entra jeune au monastère puisqu'il y fit sa profession à l'âge de vingt ans.

Il reçut en religion le prénom de Bruno et fut ordonné prêtre le 10 avril 1774²⁵. C'est en 1788 que nous le trouvons pour la première fois désigné comme procureur de sa chartreuse²⁶. Mais la Révolution française allait bientôt y bouleverser la vie monastique. Il y eut, d'abord, en novembre 1792, le pillage du couvent par les armées républicaines qui en chassèrent les religieux le 17 janvier 1793. La plupart d'entre eux émigrèrent Outre-Rhin, dans un monastère de leur ordre. Pendant la brève restauration autrichienne, les soldats autrichiens se retranchèrent, durant six semaines, dans la chartreuse de Liège, à partir du 28 juillet 1794²⁷.

²⁴ La cense du Mont avait aussi pour propriétaire Madame de Montfort. Voir TARLIER J., WAUTERS, A., *op. cit.*, *Canton de Wavre, Corroy-le-Grand*, p. 272, 279. Anne-Louise Conreur, veuve une seconde fois, est décédée à Corroy-le-Grand le 19 juillet 1789.

²⁵ DE GRAUWE, J., *Prosopographia* ... (cit. note 14), p. 78, n° 401.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ STIENNON, J., *Chartreuse des Douze Apôtres à Liège*, dans *Monasticon belge*, t. II, fasc. 3, Liège, 1955, p. 524.

Leurs déprédations détruisirent divers trésors artistiques et des livres de grande valeur²⁸. La Belgique retomba alors sous la domination française. Dès cette même année 1794, les autorités envoyèrent trois tableaux à Paris²⁹. Cependant, l'année suivante, grâce à l'intervention d'un des leurs qui s'était laissé gagner par les idées républicaines, les Chartreux liégeois purent réintégrer leur monastère et profiter de l'usufruit de leurs biens³⁰. Mais ce ne fut pas pour longtemps. En 1796, la chartreuse fut supprimée par les lois de la République et, le 23 octobre 1797, elle fut vendue³¹. Dissoute, la communauté se dispersa. En 1798, l'ancien prieur se retira, lassé, à Beringen, abandonnant tous les intérêts matériels de ses religieux à son vicaire Mathias Kinable et à dom Bruno³².

Celui-ci s'était d'abord installé au pensionnat des Capucins. Puis il alla demeurer chez l'aubergiste Willem, « Au Renard », 315 rue Souverain Pont à Liège³³. Que devint-il dans la suite ? Il y a tout lieu de penser qu'il ne prêta pas le serment, car il fut condamné à la déportation dans l'île d'Oléron, comme son ancien confrère Noël Demeuse et bien d'autres prêtres insermentés. Nous le trouvons, en effet, mentionné dans la liste des ecclésiastiques du canton de Liège soumis à cette peine en vertu de l'arrêté du 4 novembre 1798³⁴. Mais rien ne nous permet de savoir s'il fut arrêté ni, contrairement à N. Demeuse, s'il fut effectivement déporté³⁵.

²⁸ Sur le patrimoine artistique de la chartreuse de Liège voir STIENNON, J., *art. cit.* et sa bibliographie. On y ajoutera : xxx, *De Kartuijzers en hun Delftse klooster*, Delft, 1975, p. 195-200 ; DE GRAUWE, J., dans LE BLEVEC, D. et GIRARD, A., *Les Chartreux et l'art*, Paris, 1989, p. 193-206.

²⁹ DE GRAUWE, J., *art. cit.*, note 28, p. 203.

³⁰ DE GRAUWE, J., *Historia cartusiana belgica, Analecta Cartusiana* 51, Salzburg, 1985, p. 173.

³¹ DARIS, J., *Histoire du Diocèse et de la Principauté de Liège (1724-1852)*, Liège, 1873, t. III, p. 89.

³² STIENNON, J., *art. cit.*, p. 525.

³³ *Ibid.*, p. 526.

³⁴ DARIS, J., *op. cit.*, Appendice, p. XLII. Dans la liste publiée par J. Daris, on trouve mentionné Guillaume-Matthieu Hannet. Il ne nous paraît guère douteux qu'il faut lire Martin-Guillaume : DE GRAUWE, J., dans sa *Prosopographia* ..., lui donne le prénom de Guillaume-Martin, comme le *Monasticon* et l'état nominatif de 1796. Mais le fichier du C.H.A.W., reprenant les registres paroissiaux perdus, note Martin-Guillaume.

³⁵ Son nom ne figure nulle part dans VAN BAVEGEM, J.-B., *Het martelaarsboek of heldhaftig gedrag der belgische geestelijkheid ten tijde der Fransche Omwenteling*, Gent, 1875, n.u. (voir p. 90, 564), ni dans DELPLACE, L., S.J., *La Belgique sous la domination française*, t. I, Louvain, 1896, p. 198-201.

On le retrouve à Liège, le 26 janvier 1810, résidant au monastère des Bénédictines-sur-Avroy³⁶. Tant d'épreuves avaient dû profondément marquer dom Bruno car dom Kinable note à ce moment, chez son confrère, la diminution de ses capacités intellectuelles³⁷. Il avait indéfectiblement gardé tout son attachement à l'égard de son ordre car nous savons qu'il s'était jusqu'alors beaucoup dépensé pour recueillir registres, livres et tableaux de l'ancienne chartreuse des douze apôtres. C'est à Liège qu'il mourut, le 5 février 1813³⁸.

H. JACOBS

³⁶ STIENNON, J., *art. cit.*, p. 526.

³⁷ *Ibidem*.

³⁸ *Ibidem* ; DE GRAUWE, J., *Prosopographia* ..., p. 78, n° 401.